

Une Note d'Information intitulée « Campagne simulations 4F 2023 » est sortie le 6 octobre sans aucune concertation, pour inclure des **simulations 4F au milieu des vacances de contrôle**. Dans le quart d'heure qui a suivi la publication, le SNCTA voyait le chef du Service Exploitation pour demander l'**annulation de cette note**, en vain. Le SNCTA a réitéré cette demande lors du CT/S du 10 octobre, recevant le soutien des autres OS représentatives face à une administration qui continue à faire la sourde oreille.

Formation 4F post-MESO : des besoins opérationnels et professionnels

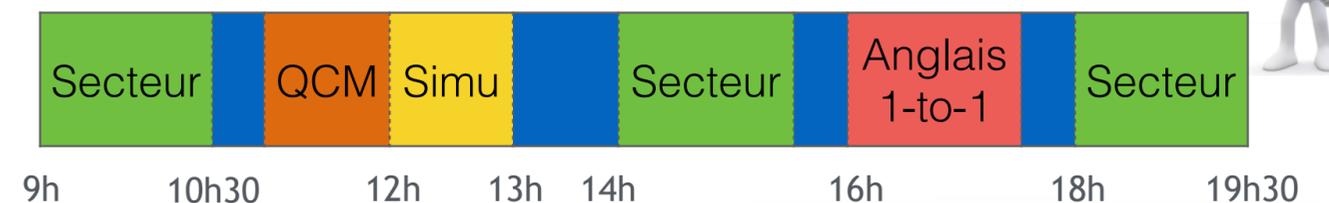
Si la formation 4F est allée au maximum de ce qui était possible avec les ressources allouées, de nombreux éléments importants, faute de temps et de maturité système, doivent faire l'objet de renforcements pour aborder avec sérénité la période de charge (rappelons notamment que la formation « *Last oil* » a été annulée). Le SNCTA demande un vrai bloc de formation en mars 2023, incluant *a minima* :

- ☀ des simulations « remontées de trafic » ;
- ☀ des simulations avec des situations orageuses ;
- ☀ des simulations en situation d'ISP en trafic chargé ;
- ☀ les corrections et évolutions du système arrivant au premier trimestre 2023, ainsi que les méthodes de travail associées.

Une réponse de l'administration politique, inadaptée, hors des clous et hors dialogue social

Si une gestion en bonne intelligence était possible jusqu'en 2019, cette NDI ubuesque, publiée par l'administration en dehors de tout cadre de dialogue social et de tout cadre réglementaire, crée des **vacations mixtes allant encore plus loin que les RO !** Le SNCTA conteste donc cette note qui permettrait d'alterner prises de secteur réel et simulations, pour des raisons évidentes de sécurité, de gestion de la fatigue et de gestion de salle.

Une vacation de contrôle vue par l'administration !



Le SNCTA s'oppose à la NDI-E-22-038 « Campagne simulations 4F 2023 » et exige que l'administration change de posture sur le sujet des futures formations 4F, en ne privilégiant pas la capacité au détriment des enjeux opérationnels et professionnels de formation.